

APPEL À CANDIDATURES /RÉSIDENCE CROISÉE  
RAVI - LIÈGE (BELGIQUE) X MILLEFEUILLES - NANTES (FR)

**À DESTINATION DES ARTISTES PLASTICIENS  
RÉSIDENT OU TRAVAILLANT EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES  
POUR UNE RÉSIDENCE À MILLEFEUILLES, À NANTES**

Dans le cadre d'un partenariat entre les RAVI et l'Association MilleFeuilles.  
Date limite de réception des candidatures : dimanche 12 décembre 2021 (Minuit)  
Résidence de février à avril 2022.

Depuis leur création, les RAVI ont l'ambition de s'inscrire dans un réseau européen de résidences. Opérer des échanges et pouvoir assurer la diffusion d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans un espace international est un objectif en cours de développement.

Un partenariat voit désormais le jour avec la structure nantaise MilleFeuilles. Chaque année, RAVI accueillera un artiste nantais durant 3 mois tandis qu'un artiste de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera accueilli pour un séjour de même durée à Nantes.

Ce premier volet du programme de résidences croisées avec MilleFeuilles (<https://www.millefeuillesdecp.com>) se déroule en échange croisé et presque simultané : MilleFeuilles accueillera un artiste de la Fédération Wallonie-Bruxelles de février à avril 2022 tandis qu'un artiste nantais sera accueilli aux RAVI pour un séjour de janvier à mars 2022.

**STRUCTURE D'ACCUEIL**

**MilleFeuilles – Ateliers d'artistes / Plateforme de production et de formation**

MilleFeuilles est un espace associatif au service de la création artistique fondé en 2012 et situé au coeur de l'île de Nantes. Sa vocation première est d'offrir un lieu de création aux artistes. À l'appui des dix-huit ateliers d'artistes actuellement ouverts, l'association s'est enrichie d'un atelier bois professionnel, d'un atelier céramique et d'un atrium ouvert au public. Ainsi, l'association est constituée d'un espace de production – cherchant à favoriser l'autonomie artistique et financière des artistes en repensant le modèle économique de la création – qui prodigue depuis 2017 des formations techniques à destination des artistes-auteurs. MilleFeuilles est également un lieu de diffusion et d'échange autour des pratiques artistiques, entendues dans leur sens le plus large.

Les espaces d'ateliers partagés sont investis tout au long de l'année par 20 artistes plasticiens. Un atelier bureau de 15 m<sup>2</sup> est disponible pour accueillir des résidences temporaires et mis à disposition de l'artiste invité dans le cadre de la résidence avec les RAVI.



© MilleFeuilles



© Philippe Piron

## PLATEFORME DE PRODUCTION

L'atelier de production bois, encadré par deux salariés qualifiés, est équipé d'un combiné-bois, d'une fraiseuse à découpe numérique (CNC) ainsi que d'outils électroportatifs et d'outillages à main. La plateforme de production dispose également d'un espace d'assemblage de 80 m<sup>2</sup> qui peut offrir la possibilité de productions plus étendue. L'association se complète d'un espace dédié à la céramique équipé d'un four, d'un tour, d'une croûteuse, d'outillages et d'espaces de modelage.

En autonomie durant la période de résidence, l'artiste invité pourra bénéficier à l'appui de l'équipe de conseils technique à la production bois selon le projet pour la résidence et sur des temps déterminés dans la limite des capacités de la production. Un calendrier de travail pourra être établi dans ce cadre au début de la résidence. La résidence se déroulera en simultané d'une activité quotidienne et continue de la structure.

Site internet: [www.millefeuillesdecp.com](http://www.millefeuillesdecp.com)

---

## CONDITIONS D'ACCUEIL ET FINANCIÈRES

MilleFeuilles met à disposition de l'artiste invité

- un atelier situé au coeur de l'île de Nantes
- un logement pour la durée du séjour
- une bourse d'honoraires d'une somme de 600 euros par mois.
- soutien et conseils sur diverses compétences techniques
- la médiatisation du projet
- l'organisation des événements qui jalonnent le séjour.

---

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Les RAVI et MilleFeuilles s'adressent aux artistes plasticiens, sans aucune limite d'âge. L'artiste devra justifier d'une expérience significative dans le champ des arts visuels et avoir achevé ses études.
- La présence effective de l'artiste sur le lieu de résidence et à l'atelier est obligatoire durant le séjour. En cas de non respect de cette consigne, la coordination pourra mettre fin à la mise à disposition du logement et de l'atelier ainsi qu'à l'octroi de la bourse.

- L'artiste accueilli devra s'engager à se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour.
- Cet appel à candidatures concerne les artistes résidant ou travaillant en Fédération Wallonie-Bruxelles

---

## PROCÉDURE DE SÉLECTION & CALENDRIER

---

3 dossiers de candidature seront présélectionnés par le comité artistique des RAVI lesquels seront présentés au jury de MilleFeuilles qui sélectionnera parmi les 3 candidatures, 1 artiste de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour réaliser la résidence à Nantes.

- Dimanche 12 décembre 2021 / Minuit — Date limite de réception des candidatures.
- Fin décembre — Étude des candidatures : présélection de 3 dossiers de candidatures par RAVI, dont 1 dossier sera retenu par le jury de MilleFeuilles
- Début janvier — Communication des résultats aux artistes candidats à l'appel
- Février à avril 2022 — Période de résidence de l'artiste de la Fédération Wallonie-Bruxelles à MilleFeuilles
- Fin avril 2022 — Événement qui clôt le séjour et présente le travail effectué en résidence à MilleFeuilles. Restitution possible (non obligatoire).

---

## DOSSIER DE CANDIDATURE

---

Les candidatures sont à adresser uniquement par email (10 Mo max.), **avant le 12 décembre** (minuit) à l'adresse email : [residences.ateliers@liege.be](mailto:residences.ateliers@liege.be)

Liste des pièces à fournir (uniquement au format PDF numérique) :

- un CV, avec les coordonnées complètes, date de naissance, lieu de vie actuel
- un portfolio de l'artiste (15 pages max.), incluant une présentation de la démarche artistique générale
- une note d'intention explicative du projet précisant les thèmes de la recherche et la proposition de projet (1 page max.)

N.B. : tout dossier incomplet, ne correspondant pas aux critères cités ci-dessus, ou reçu après le 12 décembre 2021 (minuit) ne sera pas pris en compte. Les modalités de sélections des dossiers pour participer à cette résidence sont définies par les membres du Conseil collégial de MilleFeuilles et les RAVI. Les artistes seront avertis de la réponse par mail ou par téléphone

MilleFeuilles reçoit le soutien de la Région des Pays de la Loire, du Conseil Général de Loire-Atlantique, de la Ville de Nantes, de l'État - Direction régionale des affaires culturelles - et de la SAMOA. RAVI reçoit le soutien de la Ville de Liège et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
Cette résidence croisée reçoit le soutien particulier de l'Insitut Français, de la Ville de Nantes.